



Pour publication immédiate : 24/07/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO CELEBRE LE 25EME ANNIVERSAIRE DE LA LOI SUR LES AMERICAINS HANDICAPES

Un évènement dans le parc du Capitole Ouest à Albany commémore cette loi novatrice, honore ses défenseurs de l'ensemble de l'Etat

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a honoré aujourd'hui le 25^{ème} anniversaire de la Loi sur les Américains handicapés (Americans with Disabilities Act) – la loi plus complète du monde garantissant l'égalité des droits aux personnes handicapées. Aujourd'hui, une célébration publique a eu lieu dans le parc du Capitole Ouest à Albany, NY, où des défenseurs chefs de file du handicap ont accueilli des New Yorkais de tout l'Etat avec des concerts de l'orchestre Flame (dont les membres sont tous des personnes handicapées), et des mots d'inspiration de personnes directement affectées par cette loi historique.

« Chaque jour, des millions de résidents de l'Etat de New York peuvent vivre librement, occuper un emploi rémunéré, et poursuivre leurs rêves grâce aux protections et à la parité offertes par la Loi sur les Américains handicapés », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Garantir des bâtiments accessibles comme offrir d'importants services et soutiens, l'impact de cette loi ne peut être sous-estimé. Ensemble, nous devons assurer que l'Etat de New York poursuit sa longue histoire de l'innovation, de l'égalité, et de l'intégration de personnes, et aujourd'hui, nous célébrons notre dévouement continu à la cause de l'égalité pour tous. »

La Loi sur les Américains handicapés (Americans with Disabilities Act) (ADA) a été la première loi complète du monde garantissant l'égalité des droits aux personnes handicapées, interdisant la discrimination, et promouvant l'accessibilité aux emplois, écoles, transports, communications et à tous les lieux publics et privés qui sont ouverts au grand public. Le Gouverneur Cuomo a fait de l'Etat de New York un chef de file national des droits des handicapés en promouvant des politiques et initiatives clés, notamment le plan complet de l'Etat [Plan de mise en œuvre Olmstead](#) au service des personnes handicapées dans les contextes les plus intégrés, le [Décret 136](#) qui crée l'initiative Employment First de l'Etat de New York pour accroître les opportunités d'emplois pour les personnes handicapées, et la création du [Centre de justice pour la protection des personnes aux besoins spéciaux](#) qui protège la sécurité et les droits civils des New Yorkais.

La loi ADA a été signée par le Président George H.W. Bush le 26 juillet 1990. Parmi ses défenseurs se trouvaient des sénateurs des Etats-Unis de l'Etat de New York et 26 membres de la Chambre des représentants des Etats-Unis de l'Etat de New York. Depuis son adoption, les gouvernements du monde entier ont adopté des lois garantissant des droits et un accès aux personnes handicapées.

Le Commissaire par intérim du Bureau des personnes souffrant de troubles du développement (Office for People with Developmental Disabilities), et Président du [Conseil de coordination des contextes les plus intégrés](#) Kerry A. Delaney, a déclaré : « L'adoption de la loi ADA a modifié la manière dont le monde voyait les personnes handicapées et pour toujours la vie des personnes handicapées, leur offrant l'égalité d'accès à tous les domaines de la vie, de l'emploi au divertissement. Les membres de l'agence d'Etat du Conseil de coordination des contextes les plus intégrés continueront de défendre et de faire respecter les droits des New Yorkais handicapés à accéder aux services dans les contextes les plus intégrés adaptés à leurs besoins et de soutenir les droits des personnes handicapées pour défendre l'égalité des droits et des services. »

Jim Weisman, PDG, United Spinal Association, et principal négociateur avec les membres du Congrès lors de l'élaboration et du plaidoyer en faveur de l'adoption de la loi ADA et qui était présent lors de la signature de la loi, a déclaré : « Avant ADA, la non discrimination était passive. S'abstenir de traiter les personnes différemment en raison de leur race, sexe, religion, etc., et traiter tout le monde de façon égale était tout ce qui était nécessaire pour garantir la conformité et un comportement socialement correct. ADA a rendu le manquement à agir – c'est à dire, à effectuer un accommodement raisonnable – discriminatoire et illégal. »

Le Directeur Exécutif de l'Association des services de réhabilitation psychiatrique de l'Etat de New York (New York Association of Psychiatric Rehabilitation Services), Harvey Rosenthal, a déclaré : « Ce jour représente un autre moment décisif pour les personnes souffrant de troubles de la santé mentale comme moi et des millions d'autres New Yorkais et d'Américains de l'ensemble de notre pays. Au cours des 25 dernières années, notre communauté et notre nation ont beaucoup progressé, en affirmant et en étendant les droits de toute la communauté des handicapés à la dignité, au respect, et à une vie bien remplie dans les communautés de notre choix. Cependant, nous avons encore des progrès à faire pour remédier et mettre fin à la discrimination, la diffamation, la ségrégation, la criminalisation, la honte et la crainte que beaucoup d'entre nous endurent chaque jour. Nous marquons ce jour pour l'ampleur du chemin que nous avons parcouru ... marquons le comme un jour d'engagement à redoubler nos efforts pour faire en sorte que nous puissions tous vraiment apprécier notre pleine participation à la grande société dans laquelle nous vivons ! »

Depuis son adoption en 1990, la loi ADA a eu un impact profond sur la vie de nombreux New Yorkais :

« Tout ce que je fais, tous les endroits où je vais, cela n'aurait pas pu être possible sans

l'accessibilité des transports et les importants changements que la loi ADA a réalisés pour nous tous qui sommes handicapés. » - Tony Philips

« J'ai beaucoup de soutien pour répondre à mes besoins, ce qui a été rendu possible par la loi sur les Américains handicapés. Je sens que la loi ADA améliore les personnes souffrant de maladies mentales en ouvrant des portes et en offrant de précieux soutiens. » – Jessica W.

« J'ai utilisé la loi ADA pour défendre mes droits à l'emploi, accéder à des événements sportifs dans les stades et complexes sportifs, aller à l'école et à l'université et plaider dans la communauté pour l'accessibilité des trottoirs, des éclairages de rues, hôtels et autres équipements. Pour moi, la loi ADA a été l'une des lois les plus importantes après la loi sur les droits civils (Civil Rights Act) aux Etats-Unis et dans le monde. » – Chester Finn

« Les rampes de la poste m'ont permis de m'y rendre plus facilement. Les places de parking désignées pour les handicapés m'ont permis de me déplacer plus facilement – avant, je devais marcher un kilomètre. Les bateaux de trottoirs m'ont permis d'utiliser plus facilement et avec plus de sécurité mon déambulateur. » - Robert Buchholz

« En tant qu'employé de longue date de la Commission pour les aveugles de l'Etat de New York (New York State Commission for the Blind) et New Yorkais malvoyant moi-même, je fais l'expérience de l'impact de la loi ADA tous les jours. Professionnellement, la loi ADA a permis aux employés d'être considérés de façon égale avec des aménagements appropriés. » - Don Horn

« En tant que New Yorkaise malvoyante, je peux attester de changements spécifiques comme le résultat de la loi ADA qui m'ont simplifié la vie et m'ont donné une plus grande liberté : Les distributeurs de billets me sont accessibles pour une utilisation avec un casque, supprimant le besoin de l'aide d'un ami qui voit ou d'un employé de la banque ; certains jeux, films et chaînes de télévision comportent des descriptions audio ; et les musées offrent des programmes où les expositions artistiques sont décrites par un intervenant en art. En tant que résidente de la Ville de New York, l'utilisation des bateaux de trottoirs, des ralentisseurs aux coins des rues, les quais du métro identifiant les bords de quais et les signalisations sonores pour les piétons me permettent une circulation plus sûre en toute autonomie. » - Barbara Campbell

Le Conseil de coordination des contextes les plus intégrés (Most Integrated Setting Coordinating Council), établi par le Chapitre 551 des lois de 202, a pour mission d'assurer que les New Yorkais de tous âges souffrant de handicaps physiques, intellectuels, de troubles du développement et mentaux, reçoivent des soins et services dans les contextes les plus intégrés adaptés à leurs besoins individuels. Actuellement présidé par le Bureau des personnes souffrant de troubles du développement (Office for People with Developmental Disabilities), le Conseil est composé de représentants de plusieurs agences d'Etat et neuf représentants publics nommés. En plus du Bureau des personnes souffrant de troubles du développement, les autres membres du conseil de

l'agence de l'Etat de New York sont : Le Bureau de santé mentale, le Département de la Santé, le Bureau du Vieillissement, le Département de l'Education, le Bureau des services de lutte contre l'abus d'alcool et la toxicomanie, la Division du Logement et du Renouvellement communautaire, le Département des Transports, le Bureau des services à l'Enfance et aux Familles, le Bureau de l'aide d'incapacité temporaire et d'invalidité, et le Centre de Justice pour la Protection des personnes aux besoins spéciaux.

Pour plus de témoignages et plus d'informations sur la loi ADA, visiter <https://www.ny.gov/Olmstead>

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418